

MINISTERE DU PLAN

CENTRE NATIONAL DE LA
STATISTIQUE ET DES ETUDES
ECONOMIQUES

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET
FINANCIERE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

ORIGINAL

(/ I S A S :

DECRET N° 84/48 du 27/4/84
MP/CNSEE/DAF

portant promotion au titre de l'année
1981 de Messieurs MIERASSA Clément et
TCHIBOTA MOE POATY Jean Charles, In-
génieurs Statisticiens Economistes des
cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Services Techniques (Statistique)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

D.F.P.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'ar-
ticle 47 de la Constitution ;
(/u la Loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15.62 du 3.2.62
susvisée ;

D.G.B.

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires de la catégorie A I ;
(/u le décret n° 63/410 du 12.12.63 portant statut commun des
cadres du personnel technique des Services de la Statistique ;
(/u le décret n° 65/170 du 25.6.65 réglant l'avancement
des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les éche-
lonnements indiciaires des fonctionnaires de la République Popu-
laire du Congo ;

D.C.F.

(/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des
avancements des agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des
membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644
du 28.12.80 portant nomination des membres du Conseil des Ministres
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérim des
membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 83/320 du 3.5.83 portant nomination d'un
membre du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 84/47 /MP/CNSEE/DAF du 27/4/84
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année
1981 de Messieurs MIERASSA Clément et TCHIBOTA MOE POATY Jean
Charles, Ingénieurs Statisticiens Economistes des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Statistique) ;

DECRET :

.../...

ARTICLE 1ER.- : Sont promus au 4^e échelon de leur grade au titre de l'année 1981, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Statistique) dont les noms et prénoms suivent = ACC = néant

MIERASSA Clément P/C du 4-10-81 CNSEE
TCHIBOTA MOE POATY
Jean Charles P/C du 22-1-81 GENAGES

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, LE 27 Avril 1984

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement,

Le Ministre du Plan,

- Pierre MOUSSA.-

- Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

- Itih Ossetoumba LEKOUNDZ.-

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

- Beura COMBO-MATSONA.-

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DFP..... 2
- DGB..... 2
- DCF..... 2
- DOSSIER DFP..... 4
- DOSSIER CNSEE..... 4
- MINI-PLAN..... 2
- INTERESSES..... 2
- SGG/BC..... 2/21